



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E12275

VALABLE JUSQU'AU 23/04/2024

ÉDITÉ LE 12/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1989

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 30/01/2022
0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 2000B0322

Siret : 349 581 199 00024

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 3128570

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 106303525

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 106303525

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : SAS GUILLAUME RONGERE

RUE DES ERABLES

ZI

61130 BELLEME

Téléphone : 02 33 83 20 92

Fax : 02 33 83 20 52

Portable :

Site Internet :

E-mail : gerard.rongere@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

RONGERE GUILLAUME PRÉSIDENT / RONGERE GUILLAUME PRÉSIDENT

Effectif moyen : 48

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	15/04/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	19/05/2022
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	12/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	19/05/2022
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	08/09/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.